

Date de dépôt : 11 janvier 2013

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil relatif au budget 2013 de l'entreprise des Transports publics genevois (TPG)

Mesdames et
Messieurs les députés,

I. Préambule

Le budget de fonctionnement et le budget d'investissement de l'entreprise des Transports publics genevois (ci-après les TPG) pour l'exercice 2013 ont été adoptés par son Conseil d'administration le 24 septembre 2012. Le Conseil d'Etat a approuvé le budget 2013 des TPG le 10 janvier 2013.

Le budget 2013 s'inscrit dans le cadre du contrat de prestations 2011-2014 ratifié par la loi 10699 et en constitue la troisième année. Ce contrat repose sur le Plan directeur des transports collectifs 2011-2014, adopté par le Conseil d'Etat le 23 juin 2010, et par le Grand Conseil qui s'est prononcé à son sujet le 28 mai 2010 par voie de résolution (R 609). Ce contrat de prestations (CP) fixe pour objectif aux TPG de mettre à disposition de la population une offre supplémentaire de +35 % au cours de cette période, permettant d'atteindre une croissance de l'offre de 102 % entre 2002 et 2014.

Le contrat de prestations 2011-2014 présente la particularité que les budgets et les comptes des TPG sont dorénavant présentés de manière consolidée, intégrant les deux sociétés filles TPG Publicité SA et TPG France Sàrl. Le budget 2013 des TPG intègre en plus cette année le budget de la nouvelle société fille TPG Vélo SA, créée en 2012 pour le lancement du projet de vélos en libre-service.

Conformément à l'article 36, alinéa 2, lettre a, de la loi sur les Transports publics genevois (TPG), du 21 novembre 1975 (H 1 55), le budget est adopté par l'entreprise de transports puis est approuvé par le Conseil d'Etat. Il fait maintenant l'objet du présent rapport d'information au Grand Conseil.

II. Offre et fréquentation

La mise en place de l'offre de transport du 11 décembre 2011, qui a vu 70 % du réseau modifié et le prolongement du tram jusqu'à Bernex, a connu un démarrage difficile ayant nécessité des corrections et des mesures d'optimisation. Le premier volet d'améliorations de l'exploitation du réseau en hiver 2012 a été suivi d'une nouvelle série de mesures d'optimisation annoncées en septembre pour l'ensemble des réseaux de transports collectifs genevois pour le changement d'horaire 2012-2013. Sur les trente mesures annoncées, vingt concernent le réseau TPG genevois et cinq le réseau géré par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT). L'objectif de l'étape du 9 décembre 2012 est d'obtenir une croissance des places*kilomètres de 28,7 % à fin 2013 par rapport à l'année de référence 2010. La stabilisation du réseau permettra de dépasser de 3,8 % l'objectif prévu au contrat de prestations pour l'année 2013, et de respecter la progression des places*kilomètres offertes prévue au contrat de prestations 2011-2014. Pour ce qui est de la fréquentation, les chiffres connus à ce jour montrent une progression en hausse de +3 % par rapport à 2011.

Le budget 2013 des TPG encadre ces mesures de consolidation, de stabilisation et de développement du réseau, mais ne tient pas compte des renforts de bus actuellement à l'étude pour relier Annemasse à Cornavin et Carouge à Cornavin.

III. Budget de fonctionnement 2013 des TPG

A. Commentaires par rapport à l'année 2013 du plan financier

Le budget de fonctionnement 2013 présente certains écarts par rapport à l'année 2013 correspondante du plan financier pluriannuel du contrat de prestations 2011-2014.

En effet, outre l'augmentation du périmètre de consolidation avec l'intégration du budget de la société TPG Vélo SA nouvellement créée, qui a un impact net de charges supplémentaires de 1 105 000 F, l'année 2013 se caractérise par une coupe de la subvention cantonale de 4 072 000 F décidée par le Conseil d'Etat. D'autres éléments, tels que l'application de la loi fédérale sur les organes de sécurité des entreprises de transports publics (LOST), du 18 juin 2010, et l'augmentation légale du taux des allocations familiales de 1,4 % à 2 % (hausse étalée en parts égales sur 2012 et 2013), génèrent des coûts supplémentaires de respectivement 1 500 000 F et 1 100 000 F qui n'étaient pas prévus au contrat de prestations.

Le budget 2013 présente un total de produits d'exploitation de 407 506 000 F, pour un total de charges d'exploitation de 397 151 000 F,

amenant à un résultat d'exploitation bénéficiaire de 10 355 000 F. Compte tenu du résultat financier, qui représente une charge nette de 17 122 000 F, les TPG prévoient une perte consolidée d'exercice 2013 de 6 767 000 F, alors que le plan financier prévoyait un retour à l'équilibre.

Dans la mesure où le projet TPG Vélo SA, qui fera l'objet d'un contrat de prestations séparé avec l'Etat de Genève, n'a pas encore été validé par le Grand Conseil, et afin de pouvoir comparer les chiffres du périmètre de consolidation défini par le contrat de prestations des TPG, ces derniers ont fourni en sus de leur budget consolidé, leur budget hors impacts de la société TPG Vélo SA. La page 3 de l'annexe jointe au présent rapport indique clairement les chiffres du budget « hors VLS » (Vélo en libre-service) et ceux du budget consolidé. La colonne « Budget 2013 TPG + TPG Pub, Hors VLS » est donc comparable aux chiffres de l'année 2013 du plan financier, et c'est sur cette base que tous les commentaires suivants sont effectués.

Ainsi, la prévision de résultat d'exercice 2013 est une perte de 5 662 000 F hors VLS. La perte consolidée sera entièrement absorbée par le fonds de réserve des TPG, au-delà de ce qui était prévu dans le contrat de prestations.

Produits d'exploitation et financiers

Par rapport au plan financier 2013, le total des revenus du transport a été budgétisé à 149 098 000 F, soit une hausse de 899 000 F (+0,6 %). Rappelons que l'année 2013 ne présente aucun changement sur le plan de la tarification et que l'offre prévoit une série d'améliorations qualitatives et quantitatives visant à stabiliser le réseau suite à l'important changement de réseau et d'horaires de fin 2011. La composition de ce poste montre que les TPG ont adapté leurs prévisions de recettes Unireso à -0,9 % compte tenu des observations de tassement de recettes pour l'année 2012. Le recul de 1 161 000 F du revenu des transports Unireso escompté est cependant compensé par des prévisions plus avantageuses de +1 636 000 F du côté des revenus de transports non communautaires, liés aux produits des nouvelles lignes GLCT sur France (non prévues dans le contrat de prestations 2011-2014) et aux services de transport réservés directement commercialisés par les TPG, comme les navettes pour l'aéroport, la gare et le Salon de l'automobile. L'estimation des autres produits du transport, essentiellement composés du produit des contrôles-voyageurs, est également revue à la hausse de +424 000 F.

Le montant des contributions cantonales pour 2013 s'élève à 222 240 000 F (y compris la participation financière aux frais de gestion et de communication Unireso augmentée contractuellement à 375 000 F). Ce

montant n'a que peu varié par rapport au plan financier 2013 car la réduction de 4 072 000 F de la subvention de l'Etat de Genève prévue initialement est compensée par l'adaptation reconduite des deux subventions non monétaires totalisant 17 907 000 F, qui étaient inscrites à 12 953 000 F au contrat de prestations, soit +4 954 000 F. Le montant de ces subventions non monétaires, qui était largement sous-évalué, a été adapté à la hausse par les TPG afin de mieux correspondre à la réalité. La première subvention monétaire, de 17 000 000 F, est liée à l'utilisation des infrastructures aériennes et au sol mises à disposition par l'Etat de Genève. La seconde, de 907 000 F, correspond aux droits de superficie sur les terrains du Bachet-de-Pesay et de la Jonction. La reconnaissance comptable de ces éléments répond aux normes IPSAS, appliquées aussi bien chez les TPG qu'à l'Etat. Elles font l'objet de charges non monétaires de mêmes montants sous le poste Frais de bâtiments, ce qui rend toute adaptation sans impact réel sur les résultats des TPG.

En sus de ces contributions cantonales prévues dans le contrat de prestations 2011-2014, deux suppléments de subvention ont été accordés aux TPG pour 2013. En premier lieu, un montant 135 200 F destiné à compenser les frais financiers relatifs à l'emprunt supplémentaire auquel les TPG devront faire face suite à la décision du Conseil d'Etat de reporter à 2015 le début du versement de la subvention d'investissement pour la construction du nouveau dépôt « En Chardon ». Deuxièmement, 225 245 F ont été prélevés de la subvention 2013 en faveur de la SNCF, qui a pu être réduite vu la fermeture de la ligne ferroviaire Annemasse - Chêne-Bourg dès le mois d'avril 2013. Cette imputation profitera au financement du renfort de bus qui est à l'étude actuellement entre Annemasse et Cornavin. Ces deux montants n'ont pas pu être intégrés au budget 2013 des TPG qui n'en ont eu connaissance qu'après son établissement. Ainsi, l'enveloppe budgétaire totale en faveur des TPG pour 2013 s'élève à 204 318 445 F.

Les contributions de la Confédération ont été revues à la hausse de 24,9 %, soit +2 164 000 F, d'une part au travers de la contribution fédérale accrue au titre du subventionnement du trafic régional par l'intégration de la ligne 14, et d'autre part par des rétrocessions de carburant supérieures de 1 164 000 F en lien avec la hausse de la consommation de carburant.

Quant aux contributions des communes et des tiers, elles vont plus que doubler avec +4 496 000 F (+108,8 %) grâce au renforcement de l'offre liée au GLCT (+2 339 000 F avec l'amélioration de cadences et la mise en service des nouvelles lignes O, de Ferney-Voltaire à Meyrin-Gravière, et T, de Challex à la Plaine) et grâce à la forte augmentation des contributions des communes : renforcement des lignes E et G depuis respectivement Hermance

et Rive, pendant les travaux de la tranchée couverte de Vézenaz, mise en place des navettes 12n (renfort tram entre Chêne-Bourg et les Augustins) et 46b (renfort desservant le quartier de la Chapelle suite à la fermeture de la route de la Chapelle) en lien avec les chantiers du CEVA, renforts sur les lignes 43 (reliant le Stade de Genève à Loëx-hôpital) et 31 (desserte supplémentaire de la prison de Champ-Dollon entre le P+R Sous-Moulin et Pупlinge), développement de l'offre Noctambus à la demande des communes et réintroduction de la ligne 32 reliant la Jonction à Plainpalais, financée par la Ville de Genève.

Les produits d'exploitation divers augmentent de 481 000 F (+ 3,6 %) par rapport au plan financier. Des revenus de publicité escomptés de +1 850 000 F et des produits divers viennent plus que compenser la baisse des frais activés de révision de mi-vie des trams DAV.

Globalement, les produits d'exploitation sont prévus à 404 545 000 F, soit 8 922 000 F de plus qu'au plan financier (+2,3 %). Si l'on soustrait de cette somme les produits non monétaires, l'augmentation des produits d'exploitation monétaires est ramenée à 3 968 000 F (+1 %). On observe donc que la réduction de l'indemnité de l'Etat de Genève absorbera la progression attendue de certains postes de produits, essentiellement les contributions des communes et tiers.

Enfin, les produits financiers sont prévus en hausse de 492 000 F en raison des produits d'intérêts bancaires et des écarts favorables sur les distributeurs de billets.

Charges d'exploitation et financières

Les frais de personnel présentent une hausse de 1,7 % par rapport au plan financier 2013 pour s'établir à 228 763 000 F, soit +3 855 000 F. Cette progression contenue, rendue nécessaire par la consolidation de l'offre, correspond à + 38 postes équivalent plein temps (ETP) net pour arriver aux 1 873 ETP prévus au budget 2013. Outre quelques renforts dans les domaines Direction & Stratégie, Ventes & Marketing et TPG Pub qui internalise dorénavant l'habillage des trams, c'est très clairement l'exploitation qui bénéficie de la hausse avec +49 ETP. A noter que les TPG annoncent 25 postes de moins que prévu dans le plan dans les domaines Technique et Développement & Ingénierie, 8 postes de moins aux Ressources humaines et 2 postes de moins dans les Unités de soutien. Le salaire brut moyen est en réduction par rapport au plan. Par ailleurs, les frais de personnel incluent plusieurs facteurs de hausse tels que l'impact en 2013 de +700 000 F relatifs à l'indexation des salaires effectuée en 2011, de +1 100 000 F relatifs à la hausse du taux légal des allocations familiales et de +732 000 F de provision

pour les engagements en faveur du personnel, liés à la hausse de l'effectif et du nombre de retraités. Ces deux derniers éléments sont contraints.

Les frais de véhicules sont ajustés à la hausse de +5 144 000 F soit +17,9 %. Trois raisons expliquent ce différentiel : la hausse du coût du carburant, avec un prix du litre de 1,60 F au lieu de 1,50 F au contrat de prestations, les grandes révisions des trams Bombardier, prévues sur plusieurs exercices, qui touchent l'année 2013 pour 1 350 000 F, et un coût kilométrique des autobus supérieur à celui qui avait été défini au contrat de prestations pour des raisons d'économies.

Les frais de bâtiments sont impactés par la hausse du même montant (+4 954 000 F) des charges non monétaires qui sont la contrepartie comptable des produits non monétaires relatifs aux droits d'utilisation des infrastructures et de superficie, avec effet final neutre. Sans cela, ce poste bénéficie de la non-imputation des frais prévus pour le chantier En Chardon, dont le démarrage est reporté.

Quant aux charges de sous-traitance, elles sont réévaluées à la hausse pour 2 748 000 F, soit + 6,9 %, compte tenu d'une part de coûts kilométriques supérieurs sur les nouveaux appels d'offre et d'autre part d'éléments non inclus au contrat de prestations : les nouvelles lignes O et T, les renforts sur les lignes E, D, G et Y, ainsi que les services spéciaux et du Noctambus¹. La loi sur les TPG prévoit un taux de sous-traitance maximum de 10 % sur l'ensemble des lignes. Le taux prévu pour 2013 s'élève à 7,9 %, inférieur au seuil légal. Les charges relatives aux lignes de bus provisoires et transfrontalières ne sont pas prises en compte dans le calcul du deuxième taux de sous-traitance défini par la loi à 4 % maximum, puisque les lignes GLCT ne font pas parties du contrat de prestations 2011-2014, leurs contrats ayant été délivrés par le GLCT des transports publics et non par le Canton de Genève². En faisant abstraction des lignes transfrontalières et provisoires, le taux de sous-traitance est de 3,5 %, également inférieur au seuil légal.

Les charges d'exploitation diverses sont réestimées à +2 508 000 F (+ 13,1 %) compte tenu essentiellement de l'effet précité de l'application de la LOST. On relève une croissance des frais administratifs, de communication

¹ A noter que les charges supplémentaires des lignes GLCT sont contrebalancées par des produits correspondants. Cette inscription n'influence donc pas le montant de l'indemnité cantonale, ni le résultat annuel des TPG.

² Les lignes GLCT font l'objet d'une délégation de service public au sens de la loi française sur les marchés publics. Elles ne sont donc pas soumises au contrat de prestations 2011-2014 des TPG et le financement de la partie suisse est assuré par le biais de la rubrique 36700402 du budget de l'Etat.

et des frais d'entretien-maintenance-locations, alors que d'autres rubriques de ce poste ont fait l'objet de mesures d'économies, tels les mandats, les commissions et frais de vente.

Les amortissements ont été revus à la baisse de 3 613 000 F (-7,8 %) en raison de retards dans le plan d'investissement concernant les trams et les trolleys. Quant aux pertes sur constats, leur sous-estimation au contrat de prestations a nécessité une correction à la hausse de 1 010 000 F.

Globalement, les charges d'exploitation sont prévues à 393 101 000 F, soit 15 061 000 F de plus qu'au plan financier (+4%). Si l'on soustrait de cette somme les charges non monétaires, l'augmentation des charges d'exploitation monétaires est ramenée à 10 107 000 F (+2,8 %).

Avec une hausse globale des charges monétaires de 2,8 % et une hausse globale des produits monétaires de 1 %, la marge d'exploitation, ainsi réduite, ne permet pas de compenser les charges financières, qui sont quant à elles stabilisées par rapport au montant prévu au contrat de prestations. Ceci induit la perte nette prévue pour cet exercice.

B. Commentaires du budget 2013 par rapport au budget 2012

Avec 404 545 000 F de produits d'exploitation totaux, le budget 2013 hors VLS présente une hausse de 3 % par rapport au budget 2012, sans augmentation tarifaire pendant cette période. Pour ce qui est des charges d'exploitation, le budget 2013 révèle avec 393 101 000 F une progression de 3,5 %. Compte tenu d'un résultat financier quasiment inchangé au budget des deux années, le résultat d'exercice passe d'une perte de 4 320 000 F budgétée pour 2012 à une perte de 5 662 000 F budgétée pour 2013.

Produits d'exploitation et financiers

Par rapport au budget 2012, le total des revenus du transport enregistre une hausse de 4 168 000 F (+ 2,9 %). Cette évolution est essentiellement attribuable à la progression attendue des revenus du transport Unireso avec +3 556 000 F, soit +2,8 %, en lien avec la progression de l'offre. La tendance d'une progression des abonnements annuels et mensuels et d'un effritement des ventes de billets se reflète à nouveau dans ce budget. Le solde d'augmentation des revenus est attendu sur les revenus de transports non communautaires, essentiellement sur les transports réservés et les titres combinés.

Les contributions cantonales non monétaires précitées étant inchangées entre les deux budgets, ce sont les contributions cantonales monétaires qui enregistrent pour 2013 une augmentation de 4 382 000 F. Ce montant comprend la légère progression contractuelle de 94 000 F de la participation

financière aux frais de gestion et de communication Unireso. Rappelons que cette augmentation aurait dû être nettement plus importante sans la coupe de 4 072 000 F effectuée sur le budget 2013 par l'Etat de Genève.

A ces contributions de base sont ajoutés deux suppléments de subventions cantonales de 135 200 F et 225 245 F accordés aux TPG en 2013, évoqués ci-dessus, respectivement au titre d'une compensation d'intérêts pour En Chardon et d'une réaffectation de ressource pour le remplacement de la ligne SNCF fermée dès le mois d'avril 2013, informations qui n'étaient pas à disposition des TPG lors de l'élaboration de leur budget.

Les contributions de la Confédération augmentent de 1 964 000 F par rapport au budget 2012, soit +22,1 %, en raison surtout de la progression attendue des rétrocessions de carburant résultant de l'évolution du parc de véhicules et du kilométrage prévu à parcourir (+ 1 264 000 F), et dans une moindre mesure de la contribution fédérale à recevoir au titre du subventionnement du trafic régional.

Quant aux contributions des communes et des tiers, elles étaient déjà prévues en augmentation en 2012 et poursuivent leur progression sur 2013. Le différentiel est de + 2 109 000 F, soit +32,4 %, toujours hors VLS. Ceci reflète l'augmentation de l'offre sur les lignes du GLCT, la réintroduction de la ligne 32 reliant la Jonction à Plainpalais et la mise en place des navettes liées au CEVA (renfort tram de Chêne-Bourg aux Augustins et 46b).

Les produits d'exploitation divers diminuent de 806 000 F (-5,6 %) par rapport au budget 2012. Les revenus de publicité augmentés de + 1 950 000 F ne compensent pas la baisse des frais activés de mi-vie et celle des travaux facturés à des tiers, vu la fin des chantiers sur la ligne Meyrin-Bernex.

Quant aux produits financiers, ils ne marquent pas d'évolution significative par rapport au budget de l'année précédente.

Charges d'exploitation et financières

Les frais de personnel présentent une hausse de 2,5 % par rapport au budget 2012, ce qui équivaut à +5 495 000 F et 70 ETP supplémentaires dont + 44 ETP pour le domaine Exploitation destiné à assurer la consolidation de l'offre et + 4 ETP pour l'internalisation de l'habillage des trams auparavant sous-traité. Malgré un renfort de 15 postes des domaines de la structure Stratégie et Fonctionnement et compte tenu de quelques économies dans le domaine Développement & Ingénierie, le salaire brut moyen est aussi en réduction par rapport au budget 2012. A noter que le budget final présenté ici a fait l'objet d'une mesure d'économie de 30 postes décidée par le Conseil d'administration par rapport à une version initiale du budget. A noter également qu'aucune indexation des salaires n'est prévue dans ces budgets et

que les frais de formation ont fait l'objet d'une mesure d'économie de 450 000 F. Sans ces efforts, la perte aurait été supérieure.

Les frais de véhicules sont augmentés de 4 527 000 F, soit +15,4 %, en raison du coût de révision précité des trams Bombardier, d'une sous-évaluation au budget 2012 du litrage du carburant et d'une croissance du kilométrage-véhicules résultant de l'offre supplémentaire.

Les frais de bâtiment sont maîtrisés, outre le fait que les charges non monétaires liées au droit d'utilisation des infrastructures et aux droits de superficie précités tenaient déjà compte au budget 2012 d'une adaptation de montant, reconduite en 2013.

Quant aux charges de sous-traitance hors VLS, elles sont en hausse de 6 %, soit +2 250 000 F, pour les mêmes raisons que celles cités en comparaison du plan financier 2013, soit le renforcement de l'offre transfrontalière et l'augmentation du prix kilométrique sur Suisse.

Malgré l'effet de la LOST, les charges d'exploitation diverses sont quasi maîtrisées avec +1,2 %, pour une offre augmentée. Le budget 2012 contenait déjà des charges relatives à la LOST de 700 000 F. Le doublement de ce poste en 2013 est en effet plus que compensé par la réduction des travaux à facturer liée à la fin des chantiers du tram Meyrin-Bernex. Dans ce budget, la direction a également limité de 400 000 F les demandes budgétaires de la communication, poste toutefois en progression par rapport au budget 2012, et de 260 000 F pour les mandats.

Les amortissements vont augmenter de 1 161 000 F (+2,8 %) hors VLS en raison de l'arrivée de nouveaux trams Stadler, de l'acquisition de 10 autobus articulés et de 11 trolleybus en cours d'année 2013. Les pertes sur constats devraient quant à elles diminuer de 13,3 %.

Les charges financières sont prévues d'être maintenues à leur niveau 2012, les TPG profitant de taux d'intérêts réduits sur les marchés financiers, ce qui compense une augmentation de l'endettement résultant des investissements 2013.

La perte d'exercice prévue en 2013 de 5 662 000 F, découle donc d'une marge d'exploitation réduite de 10,3 %. La perte s'accroît de 1 342 000 F par rapport au budget 2012 (+31,1 %), et viendra en réduction des fonds de réserves des TPG.

IV. Indicateurs financiers

S'agissant des indicateurs financiers prévus dans le contrat de prestations, il importe de rappeler que ceux-ci ne tiennent pas compte des impacts du

transfert d'actifs et des subventions non monétaires. Par ailleurs, la société TPG Vélo SA n'a qu'un effet mineur et non significatif d'environ 0,2 % sur les indicateurs financiers qui sont calculés hors TPG Vélo SA.

La réduction de subvention de l'Etat de Genève de 4 072 000 F en 2013 a un impact direct sur le ratio de contributions cantonales³ qui va diminuer à 52,1 %, soit nettement en-dessous du taux plafond 2013 du plan financier prévu à 53,8 %, et également inférieur au taux prévu au budget 2012 de 52,6 %. Du point de vue de l'Etat, cette évolution est positive.

Le taux de couverture globale⁴ passe de 46,5 % au budget 2012 à 46 % au budget consolidé 2013, cette contraction s'expliquant par une plus forte progression des charges monétaires d'exploitation en regard des produits générés par l'activité propre des TPG. L'objectif 2013 du contrat de prestations, fixé à 46,6 %, ne sera donc pas atteint, mais le différentiel reste dans la marge de 5 % admise au contrat.

Quant au rapport coûts/offre s'établissant à 0,117 F, il sera sensiblement meilleur que celui du budget 2012 fixé à 0,120 F, mais très légèrement supérieur à l'objectif 2013 du plan financier fixé à 0,116 F. Il reste néanmoins dans la fourchette admise des 5 %. Ces chiffres sont en tous les cas nettement en-dessous du ratio de 0,125 réalisé en 2011, ce qui atteste d'une rentabilité accrue du réseau.

V. Budget d'investissement 2013 des TPG

Le budget 2011-2013 des TPG prévoit que les investissements cumulés atteindront 295 544 209 F sur cette période par rapport aux 386 149 590 F du plan financier pluriannuel sur la même période. Si l'on soustrait l'investissement de 11 520 000 F concernant les stations à vélos du projet VLS, financé par les communes, l'écart représente plus de 100 millions de francs. Cet écart est essentiellement imputable au report d'investissement prévu concernant 14 des 32 trams Stadler commandés en 2010, pour 79 000 000 F, et 11 trolleybus pour 13 750 000 F. Ces investissements sont reportés en 2014. Pour ce qui concerne la commande des trolleybus arrivés

³ En réponse à la motion M 1504, il a été rajouté au contrat de prestations des TPG 2007-2010 un indicateur mesurant le taux de contribution de l'Etat, en sa qualité d'autorité organisatrice des transports publics. Les indemnités tarifaires Unireso versées par le canton sont considérées dans ce calcul comme des contributions cantonales.

⁴ En application des normes fédérales, les indemnités tarifaires Unireso versées par le canton sont considérées dans ce calcul comme des produits, et non pas comme des contributions cantonales.

en fin de vie, ce report d'investissement sera complété avec l'acquisition au total de 33 nouveaux véhicules. Ces derniers permettront la réalisation d'économies sur les coûts d'entretien et offriront plus de confort et d'accessibilité, notamment aux personnes à mobilité réduite. Pour ce qui concerne les autobus, le plan d'acquisition d'un montant de 50 860 000 F n'aura qu'un faible retard à fin 2013.

Ces acquisitions permettront l'amélioration du réseau des lignes et des cadences sur l'ensemble du réseau.

VI. Conclusion

En conséquence, l'offre de transport consolidée résultant de l'étape 2013, qui intègre les nouvelles mesures d'améliorations prévues, sera mise en œuvre par les TPG. Ceci pourra s'effectuer malgré un contexte de contraintes accrues exercées sur l'opérateur de transport, tant par la réduction de la subvention étatique que par des événements extérieurs d'origine réglementaire (LOST, allocations familiales). Bien que les TPG aient entamé des processus d'économies sur certains postes, ces contraintes ne seront pas sans effet sur son résultat 2013 qui impactera en conséquence son fonds de réserves. Il importera dès lors de revenir à l'équilibre au budget 2014 pour la fin du contrat de prestations en cours.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Charles BEER

Annexe :

Budget 2013 des TPG approuvé par le Conseil d'administration des TPG du 24 septembre 2012 : données principales

BUDGET 2013

APPROUVÉ PAR LE CA DES TPG

LE 24 SEPTEMBRE 2012

stpg transports publics genevois

1

COMPTE DE RÉSULTAT - BUDGET 2013

En kCHF	Réel 31.12.2010	Réel 31.12.2011	Budget 2012	PFP 2013	Budget 2013	Variations		
						Budget 2013 vs Réel 2011	Budget 2013 vs Budget 2012	Budget 2013 vs PFP 2013
Revenus des transports	127899	135232	144930	148199	149584	10.7%	3.3%	1.0%
dont revenus de transport UNIRESO	113747	119437	128500	133217	132056	10.6%	2.8%	-0.9%
Contribution de l'Etat de Genève	183544	203416	217858	221358	222937	9.6%	2.3%	0.7%
dont contributions non monétaires	16385	16976	17907	12953	17907	5.5%	0.0%	38.2%
Contribution de la Confédération	9472	7720	8900	8700	10864	40.7%	22.1%	24.9%
Contribution des communes et des tiers	7505	5575	6519	4132	9876	77.1%	51.5%	139.0%
Produits d'exploitation divers	14577	17133	14521	13234	14145	-17.4%	-2.6%	6.0%
Total Produits d'Exploitation	343098	369077	392728	395623	407506	10.4%	3.8%	3.0%
Frais de personnel	203320	205753	223268	224908	228763	11.2%	2.5%	1.7%
Frais de véhicules	30251	31287	29420	28903	34860	11.4%	18.5%	21.0%
Frais de bâtiments et installations fixes	22195	23063	23409	20368	23777	3.1%	1.6%	16.7%
dont charges non monétaires	16385	16976	17907	12953	17907	5.5%	0.0%	38.2%
Sous-traitance de transport	32183	33702	37600	37102	41763	23.9%	11.1%	12.6%
Charges d'exploitation diverses	18494	20225	21887	19097	22151	9.5%	1.2%	16.0%
Dotations aux amortissements	32357	33528	41488	46262	43327	28.8%	4.4%	-6.3%
Pertes sur constatés et débiteurs	1313	4062	2894	1500	2510	-38.2%	-13.3%	67.3%
Total Charges d'Exploitation	340114	351720	379366	378040	397151	12.9%	4.5%	5.1%
Résultat Exploitation	2984	17357	12762	17583	10355	-40.3%	-18.9%	-41.1%
Produits financiers	2096	2421	1123	500	992	-59.0%	-11.6%	98.4%
Charges financières	14775	16201	18205	18083	18114	-0.5%	-0.5%	0.2%
Résultat financier	-12679	-15781	-17082	-17583	-17122	8.5%	0.2%	-2.6%
Quote part des sociétés associées	32	45	0	0	0	-100.0%		
Résultat de l'Exercice	-9663	-1621	-4320	0	-6767	-517.5%	56.6%	NA

Données consolidées. TPG vélos inclus dans le budget 2013.

stpg transports publics genevois

2

COMPTE DE RÉSULTAT – Comparaison avec PFP et impacts VLS

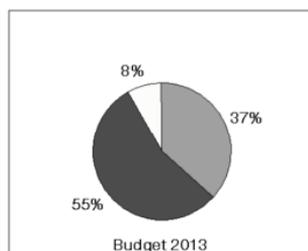
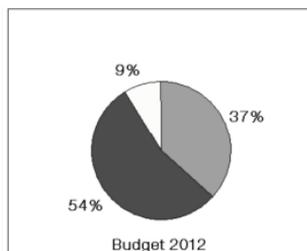
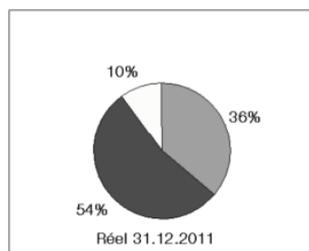
Périmètres comparables

En kCHF	Budget 2013		Impacts VLS dans TPG et TPG Pub	TPG Vélos SA	Eliminations	Budget 2013 CONSO (TPG Vélos inclus)
	PFP 2013	TPG + TPG Pub, Hors VLS				
Revenus de transports	148'199	149'098	0	586	0	149'684
<i>dont revenus de transport UNIRESO</i>	133'217	132'056	0	0	0	132'056
Contribution de l'Etat de Genève	221'368	222'240	0	697	0	222'937
<i>dont contributions non monétaires</i>	12'953	17'907	0	0	0	17'907
Contribution de la Confédération	8'700	10'864	0	0	0	10'864
Contribution des communes et des tiers	4'132	8'628	0	2'042	-794	9'876
Produits d'exploitation divers	13'234	13'715	214	955	-739	14'145
Total Produits d'Exploitation	395'623	404'545	214	4'280	-1'533	407'506
Frais de personnel	224'908	228'763	0	0	0	228'763
Frais de véhicules	28'903	33'947	0	913	0	34'860
Frais de bâtiments et installations fixes	20'368	23'777	0	0	0	23'777
<i>dont charges non monétaires</i>	12'953	17'907	0	0	0	17'907
Sous-traitance de transport	37'102	39'850	0	1'913	0	41'763
Charges d'exploitation diverses	19'097	21'605	1'319	760	-1'533	22'151
Dotations aux amortissements	46'262	42'649	0	678	0	43'327
Pertes sur constats et débiteurs	1'500	2'510	0	0	0	2'510
Total Charges d'Exploitation	378'940	393'101	1'319	4'264	-1'533	397'151
Résultat Exploitation	17'583	11'444	-1'105	16	0	10'355
Produits financiers	500	992	0	0	0	992
Charges financières	18'083	18'098	0	16	0	18'114
Résultat financier	-17'583	-17'106	0	-16	0	-17'122
<i>Quote part des sociétés associées</i>						
Résultat de l'Exercice	0	-5'662	-1'105	0	0	4'767

stpg transports publics genevois

3

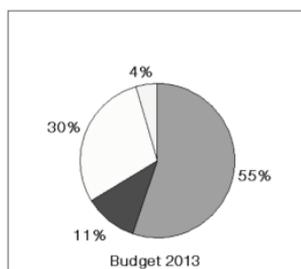
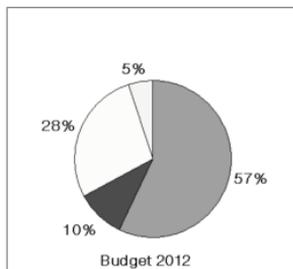
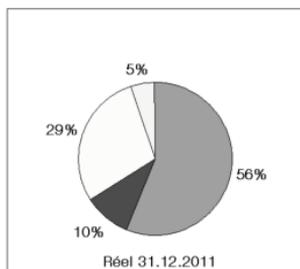
RÉPARTITION DES PRODUITS EN %



Revenus des transports
 Contributions monétaires
 Divers

Données consolidées, y compris VLS.
Divers: y compris contributions tacites.

RÉPARTITION DES CHARGES EN %



- Frais de personnel
- Dotations aux amortissements
- Biens et services
- Charges financières

Données consolidées, y compris VLS.
Biens et services: y compris charges tacites.

DÉTAIL DES PRODUITS



PRODUITS DU TRANSPORT COMPTABILISÉS ÉVOLUTION 2009 - 2013

En kCHF	Réal 31.12.2009	Réal 31.12.2010	Réal 31.12.2011	Budget 2012	PFP 2013	Budget 2013	Variations		
							Budget 2013 vs Réal 2011	Budget 2013 vs Budget 2012	Budget 2013 vs PFP 2013
Billets	41'142	44'174	44'726	49'537	47'519	47'105	5.3%	-4.9%	-0.9%
dont cartes journalières	8'859	9'281	9'872	9'989	10'063	9'975	1.0%	-0.1%	-0.9%
Abonnements annuels	32'812	34'574	38'201	39'731	41'515	41'153	7.7%	3.6%	-0.9%
Abonnements mensuels	31'243	31'844	32'757	33'517	37'277	36'952	12.8%	10.2%	-0.9%
Abonnements hebdomadaires	141	162	179	259	467	463	158.4%	78.4%	-0.9%
Autres titres de transport	10'891	10'352	11'077	11'679	12'607	12'497	12.8%	7.0%	-0.9%
Rabais et Bonus	-6'237	-7'359	-7'503	-6'222	-6'167	-6'114	-18.5%	-1.7%	-0.9%
Total revenus de Transports Unireso	109'992	113'747	119'437	128'500	133'217	132'056	10.6%	2.8%	-0.9%
Revenus de Transports TPG	7'354	8'698	9'342	9'000	7'982	10'204	9.2%	13.4%	27.8%
Autres produits du transport (CTT, ...)	4'085	5'454	6'454	7'430	7'000	7'424	15.0%	-0.1%	6.1%
Total Revenus de Transports	121'431	127'899	135'232	144'930	148'199	149'684	10.7%	3.3%	1.0%

Revenus Comptabilisés - HT
586 kCHF inclus dans le budget 2013 pour VLS



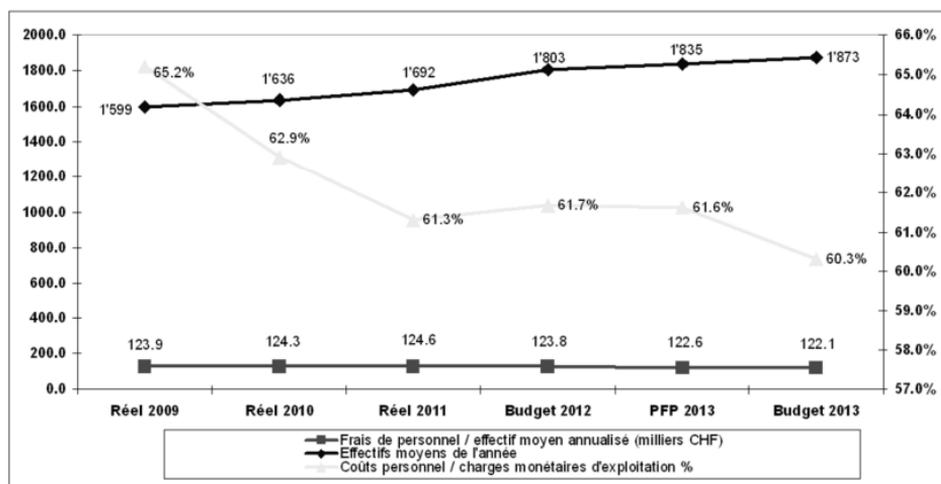
DÉTAIL DES CHARGES

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

En kCHF	Réel	Réel	Réel	Budget 2012	PFP 2013	Budget 2013	Variations		
	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2011				Budget 2013 vs Réel 2011	Budget 2013 vs Budget 2012	Budget 2013 vs PFP 2013
Frais de Personnel	198'147	203'320	205'753	223'268	224'908	228'763	11.2%	2.5%	1.7%
Frais de Véhicules	28'922	30'251	31'287	29'420	28'903	34'860	11.4%	18.5%	21.0%
Frais de Bâtiments & Installations Fixes (dont charges non monétaires)	17713 11'224	22'195 18'885	23'063 18'976	23'409 17'907	20'368 12'953	23'777 17'907	3.1%	1.6%	16.7%
Sous-traitance de Transport	22'941	32'183	33'702	37'600	37'102	41'763	23.9%	11.1%	12.6%
Sous-traitance de transport	22'941	22'288	23'899	27'100	26'960	29'913	25.2%	10.4%	11.4%
Sous-traitance GLCT	0	9'895	9'803	10'500	10'242	11'850	20.9%	12.9%	15.7%
Charges d'Exploitation Diverses	16'155	18'494	20'225	21'887	19'097	22'151	9.5%	1.2%	16.0%
Assurances & Franchises	1785	1936	2'135	2'333	2'166	2'110	-1.2%	-9.6%	-2.6%
Etudes & Mandats	1'724	1'517	1'538	1'600	1'850	1'725	12.2%	7.8%	-6.8%
Commissions et Frais de Ventes	1'364	3'839	4'121	4'046	4'575	4'255	3.3%	5.2%	-7.0%
Communication & Marketing	2'300	2'937	3'917	3'572	3'810	3'996	32.4%	11.9%	10.7%
Entretien, maintenance, locations	2'470	2'491	3'299	3'844	2'982	3'983	20.1%	3.1%	47.8%
Frais Administratifs	2'624	2'330	3'115	3'238	2'752	3'415	9.6%	5.5%	24.1%
Cotisations impôts et taxes	316	1'085	432	450	408	471	9.0%	4.7%	15.4%
Autres Charges	3'072	2'259	2'567	2'802	1'054	2'217	-13.6%	-20.9%	110.3%
Dotations aux amortissements	30'073	32'357	33'628	41'488	46'262	43'327	28.8%	4.4%	6.3%
Pertes sur constats et débiteurs	1'083	1'313	4'062	2'894	1'500	2'510	-38.2%	-13.3%	67.3%
Total charges d'exploitation	315'034	340'114	351'720	379'966	378'040	397'151	12.9%	4.5%	5.1%

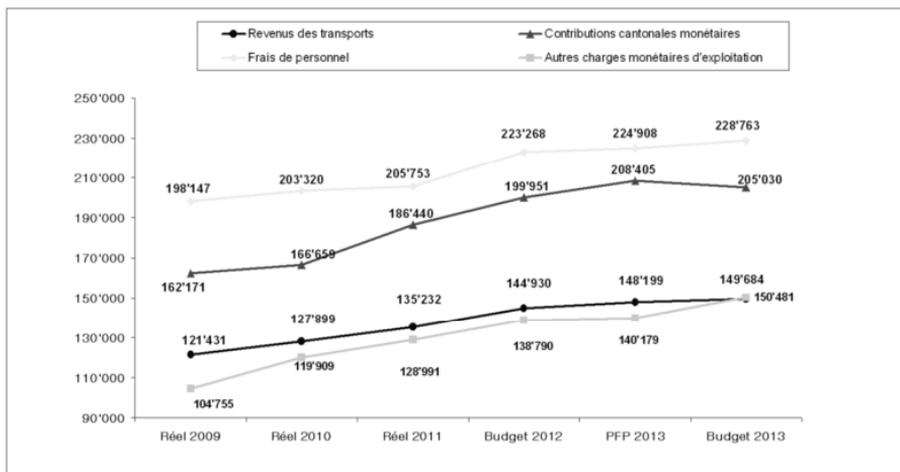
L'année 2009 est non-consolidée (ou statutaire). Les années 2010 à 2013 sont consolidées. TPG Vélos inclus dans budget 2013.

ÉVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL 2009 - 2013



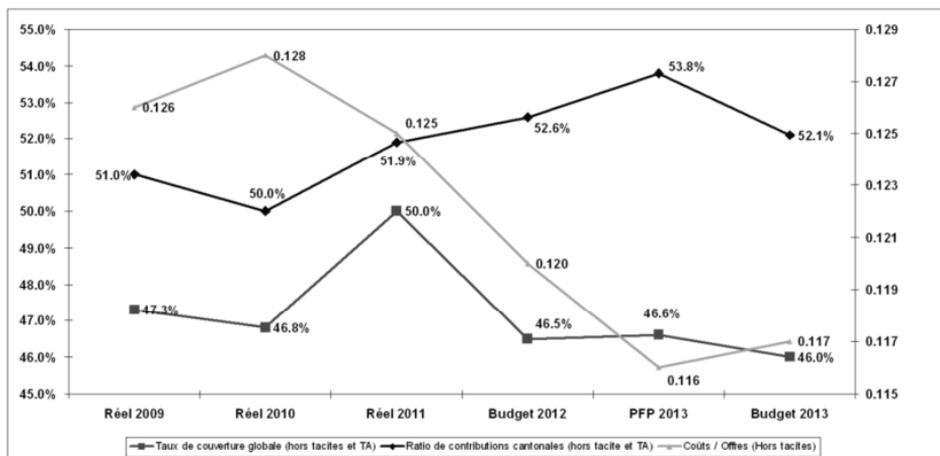
Réel 2009 statutaire, Réel 2010 à budget 2013 consolidé. TPG Vélos inclus dans budget 2013

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET DES CHARGES 2009 - 2013



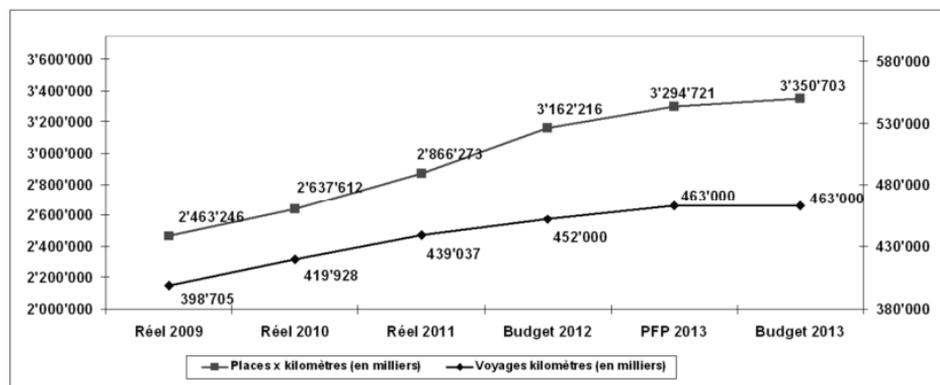
Hors subventions/coûts tacites. Réel 2009 statutaire, Réel 2010 à budget 2013 consolidé. TPG Vélos inclus dans budget 2013

INDICATEURS FINANCIERS DU CONTRAT DE PRESTATIONS



Réel 2009 statutaire. Réel 2010 à budget 2013 consolidés. Budget 2013 hors VLS.

ÉVOLUTION DES PLACES ET VOYAGES x KM 2009 -2013



Places kilomètres totales, y compris France

SUIVI DES INVESTISSEMENTS

En CHF

Catégorie IPSAS	PFP 2011-2013 CP TPG	CP TPG-Vélo	Budget 2011-2013	Ecart PFP	PFP 2011-2014 CP TPG	CP TPG-Vélo	Budget 2011-2014
Bâtiments	23027800		31'336'977	8'308'577	25'967'800		32'276'377
Installations Fixes	14'395'000	11020'000	22'997'208	8'602'208	15'860'000	11020'000	24'462'208
Terrains, Bâtiments & Installations Fixe	37'412'800	11020'000	54'323'585	16'910'785	41'227'800	11020'000	56'738'585
Bureautique & Mobilier	1'000'000		0	-1'000'000	1'000'000		0
Instal. & Matériel Info & Télécommunicat	6'323'825		8'190'779	1'866'954	6'926'125		100'400'79
Outillages, Machines & Installations Aut	2'100'000		2'377'396	277'396	2'800'000		3'105'396
Équipements, Machines & Autres Immobilis	9'423'825		10'568'174	1'144'349	10'726'125		13'145'474
Autobus	50'860'000		44'036'079	-6'823'921	50'860'000		44'036'079
Tramways	217'536'000		131'939'906	-85'596'094	217'536'000		208'939'906
Trolleybus	50'000'000		33'000'000	-17'000'000	50'000'000		46'750'000
Équipements Embarqués	4'400'005		6'725'546	2'325'541	5'200'006		95'25'546
Véhicules de Service	950'000		802'217	-147'783	1'100'000		1'452'217
Véhicules & leurs équipements	323'746'005		216'503'748	-107'242'257	324'696'006		316'703'748
Systèmes d'Informations & Télécommunicat	15'566'960	500'000	14'148'702	-1'418'258	16'093'030	500'000	19'309'639
Immobilisations Incorporelles	15'566'960	500'000	14'148'702	-1'418'258	16'093'030	500'000	19'309'639
Investissements PFP par Catégories	386'149'390	11'520'000	295'544'209	80'605'381	392'742'961	11'520'000	399'897'446

DÉTAIL DE LA CONSOLIDATION BUDGET 2013

En LCHF	Budget brut 2013 des entités(*)			Impact des inter-compagnies		Budget 2013
	TPG (Suisse)	TPG Publicité SA	TPG Vélos	Débit	Crédit	TPG Consolidé
REVENUS DE TRANSPORTS	149098	0	586	0	0	149684
CONTRIBUTION DE LETAT DE GENEVE	222240	0	697	0	0	222937
CONTRIBUTION DE LA CONFEDERATION	10864	0	0	0	0	10864
CONTRIBUTION DES COMMUNES ET TIERS	8628	0	2042	794	0	9676
PRODUITS D'EXPLOITATION DIVERS	10022	8950	955	5783	0	14145
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	400852	8950	4280	6577	0	407506
FRAIS DE PERSONNEL	227182	1581	0	0	0	228763
FRAIS DE VEHICULES	33942	5	913	0	0	34860
FRAIS DE BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS FIXES	23767	50	0	0	40	23777
SOUS-TRAITANCE DE TRANSPORT	39850	0	1913	0	0	41763
CHARGES D'EXPLOITATION DIVERSES	20834	7094	760	0	6537	22151
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	42500	149	678	0	0	43327
PERTES SUR CONSTATS ET DEBITEURS	2480	30	0	0	0	2510
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	390554	8910	4264	0	6577	397151
RESULTAT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	10298	41	16	6577	6577	10355
RESULTAT FINANCIER	-17118	12	-16	0	0	-17122
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-6820	53	0	6577	6577	-6767

(*)Les budgets bruts sont ceux établis et approuvés par chaque entité.
Ils sont établis selon les normes IPSAS avant d'être consolidés.